



Bulletin d'



Informations



communales

Edito du Maire

La citoyenneté se définit par la participation à la vie collective. Une notion de collectivité qui va souvent de pair avec l'idée de solidarité, d'entraide et d'écoute. Ainsi, si l'engagement citoyen et associatif est une initiative individuelle au départ, il permet de mener des actions pour le bien dans la société.

Penser collectif pour améliorer la situation de chacun.

Penser Soultz, parce que c'est notre lieu de vie et notre village.

L'envie d'agir et de s'engager est un fait. Le fait de passer à l'action en est un autre, ponctuellement ou régulièrement, à votre rythme, selon vos envies et disponibilités plutôt que de se cloîtrer et de ne pas s'ouvrir à l'autre.

Pourquoi s'engager ?

Pour être utile et agir pour les autres - Pour l'épanouissement personnel - Le souhait de faire partie d'une équipe - Acquérir une compétence - Obtenir de la reconnaissance sociale - Mesurer l'impact de ses efforts

Pour Soultz, nos associations seront heureuses de vous accueillir et nos chantiers citoyens pour la Commune s'ouvrent à vous aussi :

- Peinture de l'aire de jeux (Samedi 26 septembre 2021 à 8h – 12h)
- Plantations vivaces (Samedi 6 novembre 2021 à 8h - 12h)
- Bétonnage cabane à chèvres et ateliers municipaux (Vendredi 8 octobre 2021 8h -15h) - Repas offert

Des petits chantiers sont planifiés tous les samedis matins pour abonder nos équipes communales et faire avancer un peu plus vite nos chantiers (tous les samedis 8 h– 12 h). N'hésitez pas de vous inscrire !

Sans votre ressource et votre bénévolat, nous avancerons aussi, certes moins vite et selon notre capacité budgétaire.

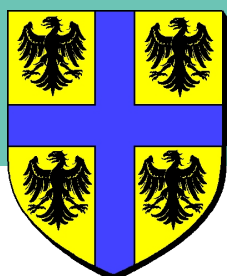
Vous pouvez aussi vous portez volontaire pour exécuter sur une durée déterminée une mission d'intérêt général telles que les services civiques, le volontariat dans une association (en France ou à l'étranger), la sécurité civile, les Sapeurs-Pompiers, les Réserves Militaires (Armée, Gendarmerie), les Réserves Sanitaires,....

La proportion des moins de 35 ans engagés dans une association est passée de 16 % en 2010, à 22 % avant Covid, en 2019. Une bonne nouvelle pour le monde associatif. Les bénévoles privilégient aujourd'hui l'engagement physique ponctuel.

Ainsi, 29 % de ceux qui œuvrent en association le font à un moment précis de l'année ou à l'occasion d'un événement, quelques heures voire quelques jours par an, et pas tout au long de l'année.

Venez nous rejoindre. Si un membre de chaque famille s'engage 4 heures, cela nous permettra de booster nos différentes actions, simplement agir, s'investir sur le terrain et dans la vie communale avec dévouement.

Celui-ci doit donc être réalisé de gré, et non par défaut. L'engagement impose de consacrer du temps à la chose publique, même si cela est parfois un peu chronophage.



Votre Maire

Guy SCHMITT



Soultz les Bains

N°321

Vélo Tour

Le traditionnel TOUR VELO de la Communauté de Communes se déroulera le **Dimanche 19 septembre 2021 à partir de 8 heures 30.**

5 circuits balisés sont proposés depuis 4 points de départ différents pour un accès facile et sans voiture. Les **inscriptions sont gratuites** et se font le jour même entre 8h30 et 11h, depuis les 4 points de départ. **Pensez à votre stylo !**

Les 4 POINTS DE DÉPART (départ possible entre 8h30 et 11h00) :

- ⇒ **MUTZIG** : à proximité du Dôme / Pétanque Club
- ⇒ **MOLSHEIM** : parking du cimetière du Zich
- ⇒ **WOLXHEIM** : place des Pierres
- ⇒ **DUPPIGHEIM** : sur le parvis de la salle des Fêtes

Les 4 POINTS DE RAVITAILLEMENT (ouverts de 8h30 à 12h00) :

- ⇒ **DORLSHEIM** : ferme Vogelgesang
- ⇒ **AVOLSHEIM** : jardins de la Gare
- ⇒ **ERBERSHEIM** : parking de la salle polyvalente
- ⇒ **DUTTLENHEIM** : foyer culturel

1 gobelet réutilisable pour tous les participants inscrits au Vélo-Tour ! **Aucun gobelet jetable ne sera distribué sur les points de ravitaillement et de départ** (dans la limite des stocks disponibles).

Cinq parcours sont à votre disposition : (10 km, 18,5 Km, 22 Km et 35 Km) en forme de boucles qui pourront s'enchaîner selon la volonté de chacun.

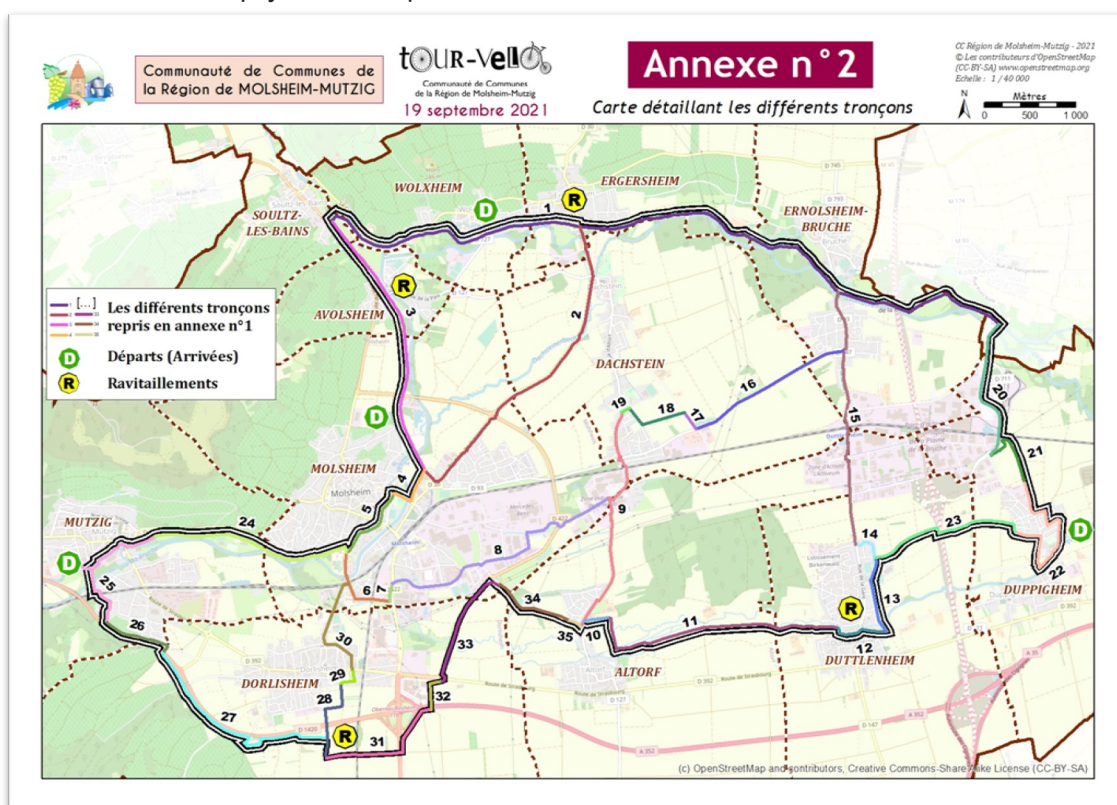
Une collation (knack et 1 boisson) est également offerte par la Communauté de Communes à chaque point de ravitaillement de 11h00 à 14h00. Barbecue payant en complément à MUTZIG.

Une tombola gratuite est organisée : un vélo électrique pour les adultes et un VTT pour les enfants (moins de 16 ans) sont à gagner.

L'inscription portant engagement de respecter le code de la route se fera respectivement à chaque point de départ.



Documents remis



Epicerie Solidaire

L'épicerie solidaire "Grain de sel" à Molsheim a ouvert ses portes en mai 2015, en partenariat avec la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig et le Banque Alimentaire 67. Une vingtaine de bénévoles s'investissent dans l'accueil et l'accompagnement des familles en difficultés.

Accueil tous les mercredis, le matin et l'après-midi.

20 route de l'Ecospace, 67125 MOLSHEIM

Pour tout renseignement 03 88 04 69 56

L'épicerie solidaire de Molsheim est gérée par Caritas Alsace Réseau Secours Catholique, en partenariat avec la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig. Chaque commune participe à hauteur de 1 € par an et par habitant, pour un montant total annuel de 39000 €.



Elle apporte une aide temporaire à des familles en difficulté sous la forme de produits de première nécessité moyennant une participation financière de 10 % du prix réel des produits. Les produits sont fournis à l'épicerie par la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Des produits d'hygiène et d'entretien sont achetés en complément chez d'autres distributeurs partenaires.

Lors de leurs achats à l'épicerie, les familles sont accompagnées si elles le souhaitent ; elles sont libres dans le choix des produits. Des ateliers sont proposés aux familles pour mieux gérer un budget, rembourser des dettes... Une conseillère en économie sociale et familiale est présente aux côtés des 20 bénévoles engagés dans l'épicerie. Ensemble, ils respectent la place de consommateur des bénéficiaires.

Collecte de bouchons

Nous vous rappelons que la Commune vous propose une collecte des bouchons au profit de l'association Bouchons Bonheur 67 afin de les recycler. La vente de ces bouchons aux entreprises de recyclage permet de venir en aide aux personnes handicapées et de sensibiliser la population sur le recyclage.

Depuis 10 ans : plus de 3,5 millions de bouchons récoltés !

Grâce à vous, le recyclage de ces bouchons nous a permis de récolter des fonds et de venir en aide aux personnes handicapées ou déficientes.

Et sans oublier que le paysage est plus beau sans bouchons plastiques !

Prenez part au mouvement, recycler vos bouchons...



Documents remis



Sources : Ministère de la santé et ville de Molsheim

Nous onnaître



Documents remis

Je me présente Annick Elizalde, j'ai 53 ans, mariée et maman de 3 enfants.

Je suis originaire du sud ouest de la France. Il y a 15 ans, suite à une mutation professionnelle de mon mari j'ai quitté les Pyrénées Atlantiques pour découvrir avec plaisir l'Alsace.

Le 2 septembre prochain je ferai ma 9ème rentrée scolaire en tant qu'ATSEM à l'école maternelle des Pins.

Depuis 2 ans, je forme un duo complémentaire avec l'enseignant et directeur Thomas Delbet.

J'accompagne vos enfants tout au long de la journée, j'apaise les petits chagrins, soigne les petits « bobos » participe à l'éveil et au bien être des enfants.

Au fil du temps une relation de confiance s'établit, les enfants grandissent, ils sont heureux de venir à l'école, c'est ma priorité !

Je vous dis à très vite.

tat ivil

GRANDS ANNIVERSAIRES

SEPTEMBRE

Madame **Christiane ERNWEIN**,

Née le 5 septembre 1941, a fêté ses 80 ans

Monsieur **Claude GERARD**,

Né 6 septembre 1940, a fêté ses 81ans

Madame **Yvonne GODENIR**,

Née le 12 septembre 1931, a fêté ses 90 ans

Madame **Marie-Renée CHEVALLIER**,

Née le 13 septembre 1930, a fêté ses 91 ans

Madame **Marguerite KLUGESHERZ**,

Née le 20 septembre 1934, fêtera ses 87 ans



OCTOBRE

Monsieur **Robert MUHLMAYER**,

Né le 4 octobre 1940, fêtera ses 81 ans

Monsieur **Stanislas BUCZKO**,

Né le 14 octobre 1935, fêtera ses 86 ans

Madame **Marie-Madeleine MOERCKEL**,

Née le 30 octobre 1939, fêtera ses 82 ans

NAISSANCES

Léa ROUSSEAU, née le 8 juillet 2021

de Sandrine FOURNIER & Yves ROUSSEAU

Maé MARTEN, né le 11 juillet 2021

de Claire RAEDEL & Cyril MARTEN

Céleste GENET, née le 14 juillet 2021

de Emilie KLEIN & Julien GENET



MARIAGE

Madame **Anne-Marie THOMAS** et Monsieur **Eric RICEUR**,
Mariés à SAINT-OUEN-DU-TILLEUL

Madame **Valérie MOUTIER** et Monsieur **Raphaël JOST**,
Mariés à ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

Madame **Francesca FETAMA** et Monsieur **Ricardo BARDU**,
Le 14 août 2021 à SOULTZ-LES-BAINS



DÉCÈS

François KLOTZ, le 4 juillet 2021

Pierre CHEVALLIER, le 10 septembre 2021



Les Événements de l'été

Profitant d'une amélioration relative dans la situation sanitaire, la municipalité a décidé d'organiser des manifestations durant l'été. Ces événements avaient pour but, au-delà de faire vivre notre village, de recréer du lien entre les personnes. C'est avec plaisir que nous avons vu et pu discuter avec les habitants, venus pour renouer des relations.

Bal du 13 juillet et défilé aux lampions

Les festivités ont débuté par une commémoration au monument aux morts sur le parvis de l'église. Suite à cette cérémonie, un défilé aux lampions a été organisé et une vingtaine de jeunes de notre village ont pu rejoindre le Hall des Sports en portant de fragiles, mais festives lumières.

Un peu moins d'une centaine de personnes étaient présentes pour le bal populaire coorganisé par l'association des Donneurs de Sang et l'AAPPMA sous l'égide la municipalité. Francis Neumann assurait l'ambiance musicale avec du matériel inauguré pour l'occasion. Il y en avait pour tous les goûts. La fête a duré bien tard dans la nuit, et les personnes présentes ont même pu danser avec M. le Maire, une première depuis 20 ans.



Concert du 14 juillet

Le Duo Ziriab a fait étape dans notre village le 14 juillet. Ce couple de jeunes musiciens organise régulièrement des tournées à vélo dans une région pour faire découvrir sa musique et découvrir ainsi de nouveaux lieux.

L'âme de leur musique, inspirée de multiples sources aux origines variées comme Debussy, Jean Françaix, Toru Takemitsu, Mathias Duplessy et Terry Riley, est interprétée à la guitare et à la flûte.

Seule une douzaine de personnes a osé braver le mauvais temps de cette journée, mais a été ravie d'assister à cette représentation chaleureuse.



Pique-Nique du 15 août

Le « traditionnel » pique-nique du 15 août s'est tenu cette année sur l'aire de jeux des Coudriers. Traditionnel est entre guillemets, car cette année un thème a été introduit dans cette organisation, l'ambiance des Antilles et de la Réunion.

Des animations étaient organisées pour la cinquantaine de personnes présentes : confection et dégustation de spécialités créoles, dégustation de rhum arrangé, et cours et démonstration de salsa cubaine. Un barbecue était mis à disposition de tout le monde, et constituait un point de rassemblement où tous pouvait échanger.

La bonne humeur et le sourire étaient bien présents à cet événement, et même quelques gouttes de pluie sont venues compléter cette ambiance tropicale. Merci aux contributeurs de cette journée, Guillaume, coach de Salsa cubaine, et à Rhum Métiss de Griesheim près Molsheim. Une belle réussite, qui appellera d'autres pique-niques à thème.



Randonnée nocturne du 27 août

Rendez-vous annuel du dernier vendredi d'août, la randonnée nocturne a été organisée. Une dizaine de participants ont profité d'une soirée sans pluie pour découvrir les abords du village à la nuit tombante. Cette randonnée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié vers 22h.



Passage de l'Architecte des Bâtiments de France



↑ Vue imprenable sur Soultz-les-Bains et son vignoble ainsi qu'en arrière plan le Fort de Mutzig et la Vallée de la Bruche. — Photo : Corentin KINDER

L'occasion de faire également un point sur les dossiers en cours d'instructions avec Stéphane et Corentin puis de faire un tour d'horizon des projets futurs en matière d'urbanisme avec M. le Maire.

Visite de l'Entreprise de chaux « Boehm » à Dahlenheim qui vous accompagne dans vos travaux de peinture (intérieur et extérieur). — Photo : Corentin KINDER



Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
Angélique GENTES	Projet et transformation et agrandissement d'un bâtiment annexé au logement — Rue de la Mossig	4, Place Charles de Gaulle	A : 09/07/2021
Serge MEYER	Changement de fenêtres et de volets	23, rue Saint Maurice	R : 22/07/2021
Serge MEYER	Pergola adossée, structure bois couleur chêne	23, rue Saint Maurice	A : 16/08/2021
SCI ELIEN	Extension en rez-de-chaussée le long de la façade	43, Rue de Molsheim	A : 26/08/2021
Philippe MURA SARL	Construction d'une maison bi-famille	Rue Belle-View	R : 07/09/2021
Michel VISCHI	Installation d'une serre de jardin de 8.9m ² en verre et aluminium	18, rue Saint-Maurice	A : 07/09/2021
SCI Le Biblenhof	Construction d'une petite maison à colombage avec toiture 4 pentes, couverture de vieilles tuiles Biberschwanz. — Rue de Biblenheim	16, rue Sainte-Hélène 67000 Strasbourg	A : 07/09/2021
Didier ZERR	Construction d'une bergerie en vue du démontage de l'ancienne devenue vétuste	12, Rue du Fort	A : 07/09/2021
Colin MERTIAN DE MULLER	Construction d'un immeuble d'habitation comprenant 10 logements — 20, rue du Père Eugène HUGEL	200, rue Michel de Montaigne, Bâtiment C 84000 Avignon	R : 08/09/2021

Travaux services techniques



↑ On prépare déjà la rentrée en réalisant les travaux d'espaces verts. —
Photo : Corentin KINDER

Remplacement des derniers barillets mécaniques dans l'ensemble des bâtiments communaux. Ces barillets permettent d'avoir des clés électroniques, avec plus de sécurité et à la pointe de la technologie. — Photo : Corentin KINDER



↑ Mise en place d'un nouveau grillage à l'école des Pins. — Photo : Christian FARNER et Michel WILT

↓ Mise en place de terre au dessus de l'IR6 — Photo : Corentin KINDER



Travaux de chaussée

Poursuite des travaux d'extension de la rue de la Chapelle



Avant



Après

Travaux de sécurisation d'enrobés à l'école des Pins



Poses de rustines à l'aire de jeux pour la sécurisation des espaces



Réfections partielles de la rue de l'école



Remise en état du 19 rue du Fort

Photos de notre cadre de vie



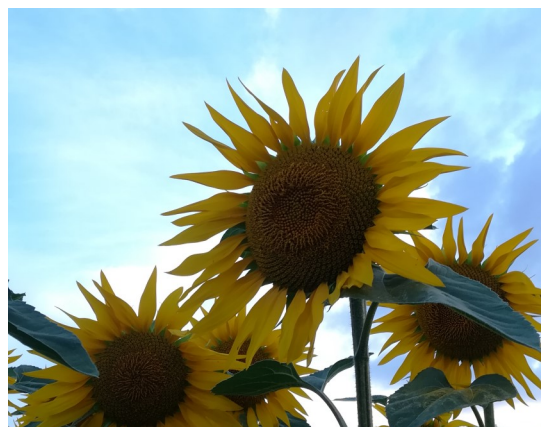
Zygène, papillon de l'espèce des Hétérocères qui butine une knautie sur la colline du Jesselsberg
Photo : Jacqueline KNITTEL



L'été et la nature nous réserve de belle surprise sur la colline du Jesselsberg
Photo : Caroline SAULNIER



La flamme de la révolution - *Photo : Daniel BRONNER*



Les tournesols, signe de soleil et de l'été
Photo : Guillaume OSTER



Le don du sang, un petit geste pour des vies heureuses
Photo : Guy SCHMITT

Nous vous invitons à nous transmettre vos photos de Sultz-les-Bains pour paraître dans le prochain numéro de votre bulletin d'information. Fleurissement, vie quotidienne, insolite etc., voilà de nombreux thèmes pour les amateurs de photographies.

Vous pouvez nous les transmettre par mail : mairie@sultz-les-bains.fr



L'orgue Silbermann

Un orgue destiné aux chanoines de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg (1761)

Depuis 1683, les chanoines de St-Pierre-le-Jeune à Strasbourg occupaient le chœur de leur ancienne église collégiale, séparée par un mur de la nef affectée à la paroisse protestante. Pour remplacer leur orgue, posé en 1711 par Joseph Waltrin, ils commandèrent le 28 mai 1761 un nouvel instrument au célèbre facteur d'orgues strasbourgeois, Johann Andreas Silbermann.

La construction débuta effectivement en septembre 1761. La construction en atelier semble avoir duré huit mois, quant au montage dans l'église, il dura quatre semaines. Pour le buffet de quatre pieds, Silbermann reprit un dessin qu'il avait élaboré dès 1736 pour l'église de Neuf-Brisach, et qu'il avait déjà appliqué au couvent des Unterlinden à Colmar.

Son harmonie était particulièrement douce, au dire du facteur, car l'instrument n'avait pas à accompagner le chant d'une assemblée, il se contentait de jouer un rôle concertant dans des versets joués en alternance avec le plain-chant des chanoines.

Arrivée à Soultz les Bains

Sur la foi d'un rapport sévère, la paroisse St-Pierre-le-Jeune décida en 1863 de commander un nouvel orgue à la maison Stiehr-Mockers. Bien que condamné dans cette église strasbourgeoise, l'orgue Silbermann fut vanté par l'organiste de Saint-Pierre-le-Jeune à son frère, l'abbé Louis Meyer, qui était curé à Soultz-les-Bains. Celui-ci fit donc affaire avec Stiehr, qui revendit l'instrument à Soultz-les-Bains et le transféra avant la fin de l'année 1865 dans la nouvelle église érigée en 1846, jusqu'alors dépourvue d'orgue. Cet achat n'apparaît pas dans les comptes de la fabrique, on peut donc penser que l'abbé Meyer paya l'instrument au moyen d'une souscription lancée parmi ses paroissiens, sans toucher à la caisse de la fabrique.

En 1874, le futur compositeur Marie-Joseph Erb, alors âgé de 15 ans, passa ses vacances d'été à Soultz-les-Bains. Erb ne garda pas le meilleur souvenir de l'orgue Silbermann, qui devait pourtant être en bon état, neuf ans après son transfert par Stiehr, mais c'est bien à Soultz-les-Bains que son destin de musicien se joua.

Les restaurations successives



Lors de la réquisition des tuyaux de façade en étain en 1917, ceux de Soultz-les-Bains ne furent pas signalés à l'administration allemande comme étant de Silbermann, ce qui les aurait sauvés, mais furent déposés le 4 avril 1917 et fondus. Leur renouvellement en zinc, pour des raisons d'économie, s'accompagna d'autres transformations, réalisées en 1930 par Franz Kriess, petit facteur établi à Molsheim. La dépense de 18 647,35 francs fut couverte par une participation communale de 10 000 francs et par un don de 8 647,35 francs de Mlle Louise Eberling.

Depuis 1930, l'orgue n'avait plus fait l'objet d'autre intervention que le simple entretien et était en mauvais état dès les années 1970. Malgré les atteintes subies, il conservait encore une proportion notable de matériel ancien. Eu égard à l'importance de ces reliquats, le buffet fut classé au titre des Monuments historiques par arrêté du 15 novembre 1977 et la partie instrumentale par arrêté du 22 août 1979.

Selon la déontologie des Monuments Historiques, la restauration d'un orgue ancien a ordinairement pour objet de restituer le dernier état musicalement cohérent qu'ait connu l'instrument. Il n'était pas défendable de rétablir l'état de 1762 car cette restitution, possible en soi, aurait conduit à la dépose de tous les éléments de Stiehr et de

Wegmann, qui font partie intégrante de l'histoire de l'instrument. Il a été décidé de restituer l'état de 1848, dans lequel l'instrument a été transféré en 1865 dans l'église de Soultz-les-Bains.

Après un appel d'offres lancé sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Soultz-les-Bains, la restauration de l'instrument fut attribuée à l'entreprise Kern. Le buffet a été entièrement restauré en atelier. La boiserie a été décapée pour supprimer la peinture faux-bois de 1930 puis revernie. Dans le cartouche comportant les armes du chapitre de St-Pierre-le-Jeune, la polychromie et la dorure ont été restituées par le doreur Pascal Meyer, sur la base des reliquats retrouvés lors de sondages.

COULEES DE BOUES

Notre Commune a subi de nombreuses coulées d'eaux boueuses dont la plus importante le 12 juin 2003 à 16h45.

Les orages violents constatés entre le mois de mai et juillet en Alsace sont à l'origine des pluies torrentielles. La recrudescence des pluies très intense sur une courte période (moins d'une heure) sont en augmentation.

La première étude a été réalisée en 1997, lors de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) par la Direction Départementale de l'Agriculture et des forêts ayant conduits l'inscription d'emplacements réservés pour la création de bassins d'orage. Une étude complémentaire a été confiée, en 2011, à la société SOGREAH.

Le bassin versant (prolongement de la rue du Fort) est le plus massif avec une surface de 217 hectares entraînant l'évacuation pour la rue du Fort, la rue Saint-Maurice et la rue de Strasbourg, jusqu'à l'exécutoire dans la Mossig avec une capacité de stockage de 16 300 m³.



Arrivée des coulées de boues suites aux fortes précipitations de l'orage du 12 juin **2006**



Coulées de boues après un orage en **2009**

Plusieurs solutions techniques sont proposées dans cette étude à savoir :

- Reprofilage des profils en travers de la chaussée (en V)
- Renforcement du réseau d'assainissement (entrée de la rue du Fort et jusqu'à la Mossig)
- Création de bassins de stockage tampon, le long du chemin rural du Bodenweg
- Mise en œuvre de fascines vivantes ou mortes et bandes enherbées
- Travaux d'assèchement avec le monde agricole

La Commune a réalisé depuis :

- Mise en œuvre de fascines composées de 2 rangées de pieux entre lesquelles sont placées des branches de fagots compactés dont l'objectif est de freiner le ruissellement et le maintien des terres organiques
- Mise en œuvre de bandes enherbées ayant pour vocation de ralentir les écoulements
- Mise en œuvre d'un bassin de stockage au Holtzbrunne

En conclusion, nous continuerons à :

- Intervenir dès l'amont du bassin versant sur le ralentissement et l'infiltration
- Associer les exploitants agricoles pour les emplacements de fascines et bandes enherbées
- Concerter les acteurs de la Commune pour les prises en charge des aménagements
- Encourager la mise en œuvre des protocoles individuels (balais d'eaux)



Bassin du Holtzbrunne, création début 2021
Photo : Julien Wiedemann

Travaux prévus en 2021
Réalisation de 2 bassins en cascade lieu dit Lange Aecker

Souscription à la Fibre Optique

La fibre est bien arrivée dans notre commune depuis le mois de juillet 2021, y compris à Biblenheim.

Le câbleur XP Fibre a terminé la pose des fibres, elles sont désormais en attente dans les chambres souterraines. Pour vous abonner, vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site <http://www.sfr-ftth.com/test-deligibilite/> qui est la référence pour le câbleur.

Toutefois, nous avons constaté une différence entre l'éligibilité telle que désignée par le câbleur XP Fibre et l'éligibilité telle que remontée par des opérateurs commerciaux tels qu'Orange, Free, ou même SFR.

Cette différence est due à **une latence dans la transmission des informations du câbleur XP Fibre vers les opérateurs commerciaux**. Nous avons signalé ce dysfonctionnement au câbleur XP Fibre, qui va régler progressivement ce soucis dans les semaines à venir.

Encore un peu de patience, nous y sommes bientôt !



SFR FTTH
Devient
XP Fibre

Testez votre éligibilité ci-dessous.

Si votre recherche se situe sur un « Réseau RIP SFR FTTH » (zone grisée sur la carte ci-contre), rendez-vous directement sur la page **LES RIP**

SOULTZ LES BAINS
RUE
DE MOLSHEIM
1

↓ Vous êtes éligible, abonnez vous ! ↓
Vous êtes éligible au 21/07/2021

Installation de la Fibre Optique

Après la souscription d'un forfait auprès d'un opérateur commercial (ex : Orange, Free, SFR, Bouygues Télécoms, ...), un technicien viendra installer une fibre optique raccordant votre domicile à la chambre souterraine située dans la rue.

Au moment de cette opération, il est important que la fibre, qui est posée, utilise les fourreaux sous la rue, que la commune a mis en place depuis des années.

Il est possible que par facilité, les techniciens cherchent à poser la fibre en aérien au moyen de poteaux téléphoniques existant ou en se fixant sur la façade de certaines maison. C'est-à-dire en dehors des tubes existants dans le sol.

La Commune impose cette solution pour des raisons esthétiques afin d'éviter une pollution visuelle de nos paysages urbains.



En cas de difficultés pour faire appliquer cette directive, ne pas hésiter à contacter la Mairie et à stopper temporairement le chantier.

Nous ne voulons pas arriver à une situation comme celle de l'illustration en Inde.

Journées du atrimoine

Ce dimanche 19 septembre, plusieurs événements se déroulent dans notre commune dont une part dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Abri d'infanterie IR6

Une association en création à Soultz Les Bains !

L'association « Au Boum Cœur » convie les citoyens, petits et grands,

Le dimanche 19 Septembre à l'abri d'infanterie IR6 de 10h à 16h.

Au programme :

- ⇒ Visites du bunker
- ⇒ Présentation de l'association, de son projet
- ⇒ Buvette

La proposition de AU BOUM CŒUR c'est :

- De mettre en place un café associatif
- De faire vivre durant les beaux jours l'abri d'infanterie IR6
- De mettre en place un poulailler participatif dans la commune
- De faire des ateliers de brassage de bière
- De mettre en place un jardin aromatique



ASSOCIATION AU BOUM COEUR

Par mail : auboumcoeur@gmail.com

Découvrez aussi l'association et ses actualités sur Facebook [@au boum cœur](#)



Découvrir le sentier

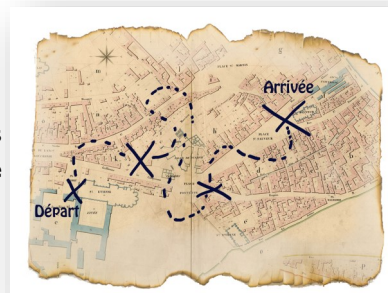
Le Maire vous proposera également de redécouvrir le sentier des Casemates et son histoire. Départ à 9h30 à l'Ecole des Pins

Jeu de piste

Un jeu de piste au sein du village et de ses environs sera établi pour les journées européennes du patrimoine. Il vous emmènera découvrir des lieux du village tels que vous ne les connaissiez pas.

N'hésitez pas à vous lancer sur cette trace !

Renseignements en Mairie.



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (2/5)

Au Jesselsberg, les lépidoptères font la cour aux orchidées

La colline du Jesselsberg à Soultz-les-Bains, se distingue par une mosaïque de paysages abritant une flore et une faune remarquables. Ses pelouses sèches, classées Espace naturel sensible, font l'objet d'un programme de reconquête mené par le Conservatoire des espaces naturels d'Alsace.

Située au centre du triangle formé par les communes de Soultz-les-Bains, Molsheim et Dinsheim-sur-Bruche, la butte du Jesselsberg fait partie du chapelet de collines qui marquent le paysage du piémont vosgien de Guewenheim à Wissembourg. Depuis son sommet, qui culmine à plus de 360 mètres, la vue porte sur les collines voisines du Scharrachberg, du Stephansberg et du Bischenberg, ainsi que sur les villages de la plaine du Rhin et les crêtes du massif vosgien.

Son sol calcaire, peu fertile et très perméable, ainsi qu'un microclimat sec et ensoleillé, ont favorisé l'installation sur ses versants de pelouses fleuries, de haies, des prés-vergers, de forêts et de vignes. « Cette mosaïque de milieux naturels constitue un véritable réservoir de biodiversité à l'échelle régionale », explique Charlotte Seibert, cheffe de projet au service Environnement et territoires de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA).

La colline abrite pas moins de 600 espèces animales, dont un grand nombre d'insectes et de lépidoptères, et 280 espèces végétales, dont environ 80 identifiées comme vulnérables. « Outre l'anémone pulsatille et la gentiane ciliée, il y a une dizaine de variétés d'orchidées sauvages qui poussent ici. Parmi les papillons et oiseaux remarquables, on trouve le tabac d'Espagne, l'azuré du serpolet, le demi-deuil,



« La colline abrite 280 espèces végétales », soulignent Jacqueline Knittel, conservatrice bénévole des espaces naturels d'Alsace (à gauche) et Charlotte Seibert, cheffe de projet au service Environnement et territoires de la CEA. Photo DNA/Franck DELHOMME

le bruant zizi, la huppe facie et la pie-grièche écorcheur. On y observe aussi des mantes religieuses et des coronelles lisses, une variété de couleuvre inoffensive », détaille Jacqueline Knittel, conservatrice bénévole du CENA en charge du site.

Livré à la végétation dans les années 1980

La protection de ce biotope inscrit à l'inventaire national des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) fait l'objet depuis 1999 d'un partenariat liant la commune de Soultz-les-Bains au Conservatoire des espaces naturels

d'Alsace (CENA) [1]. À partir des années 1980, l'arrêt des activités agropastorales a métamorphosé la butte, dès lors livrée à la végétation. La première, désireuse de retrouver les paysages ouverts traditionnels, a alors choisi de confier au second, via un bail emphytéotique de 99 ans, la gestion de quelque 23 hectares de parcelles qu'elle possédait sur le site.

Depuis cette date, l'action du Conservatoire a permis aux prairies où s'épanouissent notamment des phalangères à fleurs de Lis, des campanules agglomérées et des odontites jaunes, de reconquérir le terrain perdu. En 2011, le conseil départemental

du Bas-Rhin, à la demande de la commune, est venu conforter ce travail de longue haleine en créant sur le Jesselsberg une zone de préemption au titre des Espaces naturels sensibles (ENS). Cet outil juridique, aujourd'hui fer de lance de la politique environnementale de la Collectivité européenne d'Alsace, permet à cette dernière d'acquiescer les parcelles concernées qui seraient à vendre (lire DNA du 10 août 2021).

« Préserver une espèce emblématique revient à préserver toutes celles [...] qui lui sont liées »

D'une surface de 66 hectares, dont plus de la moitié recouverte de forêts, la zone « classée » ENS comprend l'intégralité des parcelles communales gérées par le CENA. « Sur ces dernières, les actions entreprises relèvent d'un plan de gestion décennal élaboré par le Conservatoire, en concertation avec les partenaires que sont la commune, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la CEA », souligne Charlotte Seibert qui rappelle que « préserver une espèce emblématique revient à préserver toutes celles, végétales et animales, qui lui sont liées ».

Le plan de gestion adopté pour la période 2020-2030 mêle plusieurs types d'interventions. « Une grande partie de la forêt a été sanctuarisée et poursuivra sa libre évolution. Dans la partie



Le Jesselsberg compte plus de 200 espèces de papillons. Photo DNA/Franck DELHOMME

non boisée, pour y regagner des pelouses, on va par ailleurs continuer à couper chaque année des ensembles de pins et de robiniers, deux espèces exotiques issues de plantations à vocation productive », explique Pierre Goertz, technicien référent du CENA.

Un enclos mobile pour les moutons

Au cœur de la zone, un panneau signale la présence d'une surface clôturée de 7 hectares dans laquelle subsistent les traces d'une ancienne carrière de pierre à chaux. Quatre chèvres du Rove y préservent la pelouse de l'invasion des arbustes. « Ce sont des vraies débroussailluses. Elles mangent des repousses d'arbre grosses comme le pouce », assure Pierre Wetta, le second conservateur bénévole du CEA affecté au site.

Cet été, en attendant que le troupeau initial ne s'agrandisse (lire ci-dessous), six chèvres alpines chamoisées, prêtes pour un élevage local, sont venues leur prêter main-forte. Chaque année, à la belle saison, un troupeau de moutons appartenant à ce même éleveur vient également brouter l'herbe de la colline. « Leur enclos est mobile et peut être déplacé selon les besoins », note Jacqueline.

Fauche tardive et « différenciée »

Sur les prairies et les prés-vergers situés hors parcs à chèvres et à moutons, le CENA pratique la « fauche différenciée ». « Certaines parties sont fauchées tardivement en septembre par un prestataire qui utilise pour cela le tracteur de montagne appartenant au Conservatoire. Il veille à laisser des zones refuge », précise Pierre Goertz. « Pour la première fois, cette année, les parties abritant des espèces ne supportant pas la fauche seront

traitées en décembre au moyen de débroussailluses et d'une moto faucheuse. On compte organiser pour cela un chantier nature avec une association d'insertion. »

Des chantiers du même type sont par ailleurs organisés annuellement pour tailler les lisères et « remettre en pleine lumière » les pierriers dans lesquels les lézards aiment à se réfugier. Des interventions ponctuelles complètent le dispositif. Ce sera le cas cet automne sur un terrain envahi d'orties, acquis par la CEA en 2018 et situé sur le versant nord, en contrebas de la fontaine du Holzbrunnen.

« Il y avait ici autrefois un petit étang privé. L'idée est d'y créer une mare afin d'introduire un milieu aquatique dans lequel des batraciens pourront s'installer. Le chantier sera réalisé par une entreprise spécialisée », indique Charlotte Seibert. La pose de panneaux d'information relatifs à l'ENS est également programmée.

« Il s'agit de marquer l'entrée du site et de faire de la pédagogie à l'attention du public de plus en plus nombreux à se promener sur la colline depuis le premier confinement », relèvent les deux conservateurs bénévoles.

Xavier THIERY

(*) Créée en 1976 sous le nom de Conservatoire des sites alsaciens, cette association foncière d'utilité publique a pour objet d'acheter ou louer des milieux naturels à forte valeur écologique dont elle assure ensuite la conservation ou la restauration. Basée à Cernay, elle possède une antenne bas-rhinoise à Offendorf. À ce jour, elle gère 3 600 hectares répartis sur 400 sites.

PLUS WEB : retrouvez plus de photos et une vidéo sur notre site www.dna.fr

Un circuit pour les curieux de la nature

Un itinéraire circulaire de 4 km (dénivelé de 160 m), réalisé par la commune de Soultz-les-Bains et intégré au réseau du Club vosgien valaisien depuis 2014 le patrimoine naturel de la colline du Jesselsberg. Son point de départ se trouve à la chapelle de la Piéta, au carrefour de la rue de la Chapelle et de la rue du Fort. Compter 1 h 50. Huit panneaux explicatifs balisent le parcours. Les conservateurs du CENA rappellent aux promeneurs les « bons gestes » à suivre : rester sur le sentier, ne rien cueillir, ne pas allumer de feu, ramener ses déchets et tenir les chiens en laisse (en raison des oiseaux nichant au sol).

* Plus d'info : clubvosgien-molsheim-mutzig.com



La colline du Jesselsberg domine le village de Soultz-les-Bains. Photo DNA/Franck DELHOMME

Un nouvel abri pour « longues cornes »

Voilà dix-sept ans qu'un troupeau de quatre chèvres du Rove, une race rustique originaire de Provence, reconnaissable à sa robe brune et ses cornes en forme de lyre, a élu domicile sur le versant nord du Jesselsberg. Le Conservatoire des espaces naturels d'Alsace a initialement choisi de lui confier l'entretien d'une zone enclose de 3,5 hectares difficilement accessible aux engins mécanisés. L'expérience s'étant révélée satisfaisante, tant au niveau de la « régulation » des prairies que de l'amélioration de sa qualité, des bénévoles sont venus voilà trois

ans agrandir ce « pâturage écologique ». Un second parc de 3,5 hectares prolonge désormais le premier.

Afin de garantir l'impact des caprins, le CENA a dû se résoudre à accroître leur nombre. « On va porter le troupeau à dix. Trois nouvelles chèvres du Rove doivent rejoindre l'enclos cet automne, puis trois supplémentaires l'an prochain », annonce Pierre Goertz, le technicien référent du CENA.

Pour faire de la place aux nouveaux arrivants, le Conservatoire a opté pour la construction d'un

nouvel abri, à proximité immédiate de l'actuel, situé à la jonction des deux enclos. L'association en profitera également pour mettre en place un panneau photovoltaïque pour l'électrification de la clôture, des nichoirs pour oiseaux insectivores, ainsi qu'un récupérateur d'eau de pluie.

La Fondation Alliance Cairpaca ayant accordé une subvention, la facture du projet, qui inclut l'intervention de professionnels et l'achat de matériel, a été ramenée à 8 350 euros. Une opération de financement participatif a été lancée l'an passé. N'ayant pas

eu le succès escompté, le Conservatoire a différé la construction du nouvel abri et prolongé la collecte de dons jusqu'à la fin de l'année (*). « Même si la somme n'est pas entièrement couverte par les donateurs, on réalisera tout de même le projet. C'est vital. Il pourrait y avoir des conflits de hiérarchie », indique Jacqueline, conservatrice bénévole, qui rend régulièrement visite à « longues cornes » et ses trois congénères.

(*) Pour faire un don : www.helloasso.com/collectes (Les chèvres du Jesselsberg).



Un troupeau de quatre chèvres du Rove entretient naturellement une zone de pâturage de 7 hectares. Photo DNA/Franck DELHOMME

Restaurant La Casemate

Dans cette bâtisse de plus de 150 ans d'histoire, le chef Nicolas Ostrowsky et sa famille vous accueillent depuis octobre 2019 dans un cadre chaleureux et convivial.



Situé entre piste cyclable et sentiers de randonnées, le long de la route passante de Soultz (au 38 rue de Molsheim ☺), vous pourrez venir profiter de notre sympathique terrasse les beaux jours !



Afin de maintenir une ambiance et un service agréable nous accueillons une trentaine de couverts à l'intérieur comme à l'extérieur, excepté pour les soirées tartes flambées qui nous permettent d'accueillir plus de clients.



Jours & horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi midi (11h30-14h)
Vendredi, samedi et dimanche, midi et soir (18h30-21h30).

Contact :

03.88.62.63.81

la_casemate@outlook.fr

Facebook : @LaCasemateRestaurant

Présentation de la maison

- Le chef Nicolas Ostrowsky tient sa passion de sa famille, notamment par son travail régulier dans la boucherie familiale ! Après ses études, il est parti faire ses armes dans différents types de restaurants, en débutant à La Côte Saint-Jacques à Joigny (21). Il a ensuite pas mal bourlingué dans toute la France, est passé par Le Château des Comtes à Challes-les-Eaux (73), pour revenir en Alsace Au Plaisir Gourmand à Schiltigheim (pour ne citer que ses plus longues expériences).
- Cuisinier passionné, Nicolas pense que tout est lié : faire un bon plat nécessite certes du savoir-faire mais également de bons produits frais et de saison. C'est donc par conviction, bon sens et surtout pour offrir le meilleur rapport qualité/prix aux clients, que nous travaillons avec des producteurs et fournisseurs locaux.

Carré de porc et ses pépinettes du soleil



Pavé de Skrei & riz vénéré acidulé



Poêlée de pêche



A La Casemate vous trouverez une cuisine du marché et des burgers entièrement faits maison ! Le chef fait tout lui-même, mais étant seul dans sa cuisine, il privilégie la qualité à la quantité !

Fonctionnement du restaurant

Toujours dans l'adaptation, voici notre manière de fonctionner :

Les midis en semaine :

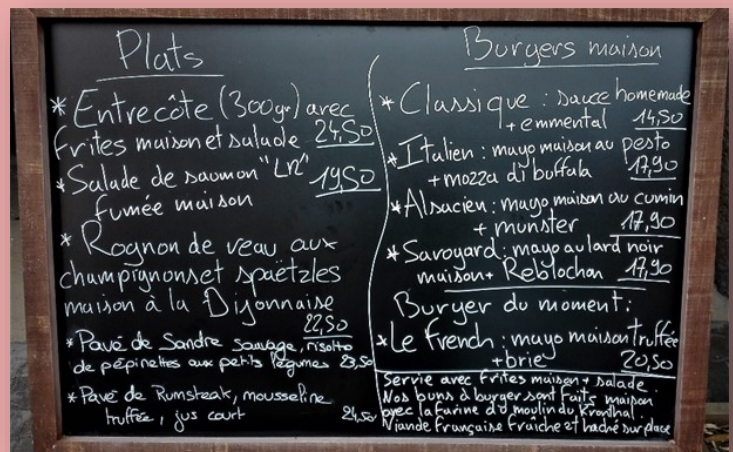
- Une ardoise du moment confectionnée en fonction des retours du marché, ainsi qu'une suggestion de burgers entièrement maison (sur place ou à emporter)
- Menu du jour (entrée + plat ou plat + dessert) à 13,50€
- Menu express (pièce du boucher, frites maison, salade + 1 expresso offert) à 13,50€

Le week-end (du vendredi soir au dimanche midi)

Burger de la victoire



- Une ardoise du moment
- Les Burgers (sur place ou à emporter)



Soirées tartes flambées tous les dimanches soirs ! (sur place ou à emporter)



Recette sablé crémeux citron

Crèmeux citron :

Ingrédients :

80g de jus de citron jaune
140g de sucre semoule
3 œufs
55g de beurre
5g de fécule de pomme de terre

Sablé

Ingrédients :

250g Farine de type 55
125g de beurre
125g de sucre semoule ou glace
2,5g de sel
1 œuf

Recette :

- Blanchir les œufs avec 100g de sucre
- Réaliser un sirop avec le jus de citron et le reste de sucre
- Délayer les œufs blanchis avec le sirop
- Ajouter la fécule, le beurre fondu et cuire dans une casserole jusqu'à ébullition en remuant pour que ça n'accroche pas.
- Débarrasser dans un récipient et laisser refroidir une nuit au frigo

Recette :

- Fouetter le beurre pommade (beurre tempéré) avec le sucre jusqu'à obtenir un mélange homogène
- Sabler le mélange avec la farine et le sel entre les deux mains pour obtenir une poudre fine proche du sable
- Incorporer les œufs au mélange et former une pâte homogène.
- Mouler dans un emporte-pièce carré, cuire les sablés jusqu'à coloration à 180C° (environ 8-10 minutes)

Dresser la crème dans une poche à sur les sablés et décorer de petites meringues.



Bon appétit !!!!!

BECOMMEB—Votre Food Truck à Soultz-les-Bains

Bonjour à tous,

A 35 ans, je me suis lancé dans une audacieuse aventure culinaire en créant le food truck BecommeB dont vous en avez peut-être déjà entendu parler.

Je vous propose des burgers maison confectionnés avec des produits frais, locaux et de qualité. Une recette qui vous séduira.

Et tout cela, dans votre village **les lundis soir** sur la parking du **Hall des Sports**.



Vous pouvez visiter notre site Facebook « BecommeB » où vous y retrouverez notre carte.

N'hésitez pas à nous appeler pour passer commande :-)

Bruno ROZENKRANZER
Tél : 06 01 33 12 45
Facebook : @lesburgersdenono



Vie paroissiale

Fête Patronale de la Saint Maurice & journées du Patrimoine—dimanche 19 septembre 2021

Grand Messe de la Fête Patronale à l'église à 10h, suivie d'un apéritif sur le parvis (à l'abri en cas d'intempéries)
Eglise ouverte l'après-midi de 14 à 18h.

Quête annuelle de la paroisse

Comme tous les ans, la quête au profit de la paroisse aura lieu prochainement. Les membres du Conseil de Fabrique passeront à votre domicile. Les fonds recueillis servent au fonctionnement courant de la paroisse.

Les dons ouvrent droit à réduction d'impôt. Au mois de juin, le taux de déductibilité a été porté de 66 à 75% pour aider les paroisses fragilisées par la fermeture des églises pendant le confinement. Ainsi, pour un don de 40€, vous pourrez déduire 30€ de vos impôts.

Préparation aux sacrements

-Première communion : enfants nés en 2013 (ou avant)

-Profession de foi / Confirmation : jeunes nés en 2008

Des réunions d'information auront lieu en septembre.

Contactez le bureau paroissial :
Tél. 03 88 96 00 69
Mail compar.edithstein@yahoo.fr



Crédit : Mairie de Soultz-les-Bains

CHASSE :

Les dates des battues « Gros Gibiers » sont fixées aux :

- Jeudi 11 novembre 2021
- Dimanche 5 décembre 2021
- Dimanche 9 janvier 2022

Nous vous rappelons que les battues de chasse sont organisées par chaque société de chasse sur un territoire déterminé. Elles peuvent concerner n'importe quel jour de la semaine. Pendant toute la durée de la battue, des panneaux « chasse en cours » doivent informer sur le terrain de son déroulement.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Crédit Ouest-France — Chaunu



École des Pins

Notre Sortie de fin d'année



Vendredi 2 juillet, nous avons profité de la journée ensoleillée pour aller faire notre grande randonnée sur le sentier des Casemates.

Grâce à l'investissement de nombreux parents d'élèves et le soutien de la Mairie, les élèves ont profité d'une très belle journée.

Au programme :

De la marche,

Un repas barbecue / jeux de kermesse en plein air

Et encore de la marche.



Une dizaine de kilomètres plus tard, nous voici de retour à l'école, dans la joie.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation et à l'encadrement de la sortie ainsi qu'à Christian pour sa gestion du barbecue.

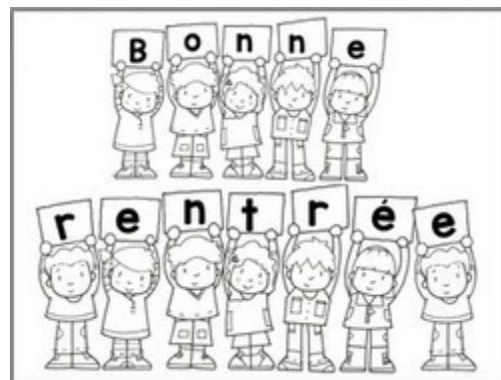
Rubrique des Enfants

Hello les petites têtes blondes c'est la rentrée !!!

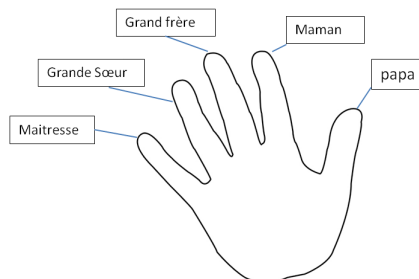
Pour les plus petits, une comptine à apprendre avec papa et maman

Pour ceux qui ont envie de réviser, un coloriage magique sur le thème des vacances

Pour les plus grands, un super mots mêlés pour attendre le jour J !



Papa l'a dit,
Maman l'a dit,
Grand-frère l'a dit,
Grande sœur l'a dit,
Maîtresse l'a dit,
L'école c'est parti !
Youpiiiiiiii !!!

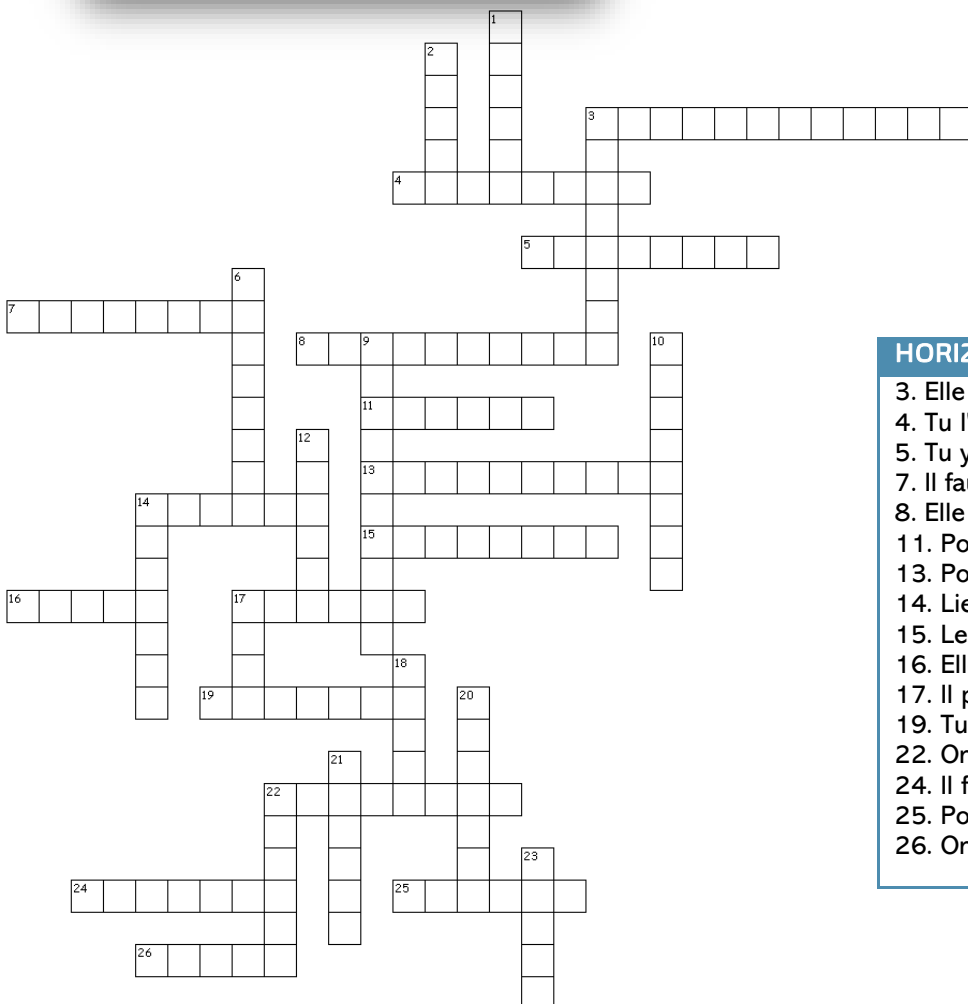


VERTICALEMENT

1. Indispensable pour jouer au foot.
2. Il se trouve dans la bibliothèque.
3. Tu y ranges tes affaires.
6. Tu les ranges dans un classeur.
9. Le moment de la journée où tu t'amuses.
10. Elles se terminent le jour de la rentrée.
12. Tu y notes tes devoirs.
14. Ils te servent à découper.
17. Tu y joues à la récréation.
18. Il peut être de lecture.
20. Le maître y écrit.
21. Table du maître ou de la maîtresse.
22. Il faut l'apprendre pour la réciter.
23. Pour écrire au tableau.

HORIZONTALEMENT

3. Elle sert à calculer.
4. Tu l'utilises avec un pinceau.
5. Tu y ranges tes feuilles.
7. Il faut l'écouter pour comprendre.
8. Elle dirige l'école.
11. Pour faire les exercices.
13. Pour savoir si tu as bien compris.
14. Lieu où tu passes ta journée d'école.
15. Les enfants aiment y glisser.
16. Elle sert à tracer et à mesurer.
17. Il peut être de toutes les couleurs.
19. Tu y ranges tes stylos.
22. On y met les papiers.
24. Il faut les faire chaque soir.
25. Pour colorier.
26. On y va pour apprendre.



Aujourd'hui encore, notre agenda est toujours malmené par les décisions gouvernementales prises dans le cadre de la crise sanitaire.

Vendredi 17 septembre 2021	20h00	Mairie	Commission réunie IR6
Dimanche 19 septembre 2021	10h00	Eglise	Fête paroissiale St Maurice
Dimanche 19 septembre 2021	Dès 8h30	Hors Commune	Vélo Tour de la Communauté de Communes
Samedi 26 septembre 2021	8h00	Aire de jeux des Coudriers	Chantiers bénévoles
vendredi 1er octobre 2021	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Mercredi 12 octobre 2021	20h00	Mairie	Commission du Conseil Municipal : sécurité/social
Vendredi 22 octobre 2021	20h00	Mairie	Commission réunie : Modification du Plan Local d'Urbanisme
Mercredi 27 octobre 2021	20h00	Mairie	Centre Communal d'Action Sociale : Bilan des dossiers
Vendredi 29 octobre 2021	19h00	Mairie	Groupe d'échange des jeunes (16-18 ans)
Dimanche 31 octobre 2021	17h00	Hall des Sports	Halloween

Nos chantiers bénévoles jusqu'en novembre



Quoi ?	Combien ?	Durée ?	Quand ?
Peinture Aire de Jeux	5	4h	26/09/2021 à 8h
Bétonnage cabane à chèvres et ateliers municipaux	12	7h	08/10/2021 à 8h
Plantations arbres et vivaces	10	4h	06/11/2021 à 8h

Nous vous donnons rendez vous dès 8h en Maire pour dans un premier temps prendre un café ensemble pour pouvoir nous rendre sur les lieux des chantiers.

Nous avons besoin de vous pour faire avancer notre Commune, n'hésitez pas à nous contacter :

- En mairie 03 88 38 10 24 ou par mail mairie@soultz-les-bains.fr
- Directement Monsieur le Maire au 06 07 08 87 98
- Sur notre page Facebook : www.facebook.com/SoultzLesBains/

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
et le Mercredi de 14h00 à 17h

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire
ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre
contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

Port du masque obligatoire en Mairie.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°321
Septembre 2021,

Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : www.soultz-les-bains.fr
Brèves / news : www.facebook.com/SoultzLesBains